



PROJET ASSOCIATIF 2021-2026

La raison d'être de l'OVPAR

Depuis plus de 40 ans, l'Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités (OVPAR) œuvre pour **favoriser l'inscription de l'adulte vieillissant dans la vie sociale et citoyenne.**

L'OVPAR reconnaît l'adulte âgé comme un citoyen qui garde, jusqu'au bout de sa vie, sa liberté d'exprimer, de choisir et d'agir. L'OVPAR s'engage activement à créer les conditions qui permettent à l'adulte âgé, quels que soient ses besoins et ses envies, de garder une place dans la société et de participer à la vie sociale et citoyenne.

C'est avec cette vision positive sur le vieillissement que l'OVPAR porte des **valeurs d'écoute et d'accompagnement** qui lui permettent d'offrir un appui à l'adulte âgé dans sa diversité, de porter une attention particulière aux personnes plus fragilisées, et de valoriser et soutenir le rôle des proches aidants. Rassemblés autour de ces valeurs et convictions, les adhérents, les salariés, les bénévoles, les prestataires, les partenaires institutionnels et les acteurs professionnels et familiaux concernés par le vieillissement concourent aux missions de l'OVPAR qui s'articulent autour de trois grands piliers :

- **Accueillir, informer et orienter** les Villeurbannais âgés et toute personne concernée par le vieillissement,
- **Favoriser le lien social** des personnes âgées et **prévenir leur isolement** au travers d'animations et de services adaptés,
- **Être un acteur et un lieu ressource** qui participe à la réflexion gérontologique et initie ou contribue à des actions susceptibles d'influer sur la qualité de vie des personnes âgées et des proches aidants.

Notre projet commun en 2021-2026

Dans un contexte de pandémie mondiale qui impose une distanciation sociale fragilisant le bien-être et la santé mentale de chacun, les personnes âgées sont fortement impactées. Les missions de l'OVPAR font écho avec encore plus de résonance dans cette période difficile, avec une nécessité de favoriser le lien social des personnes âgées et de prévenir ou réduire leur isolement au travers de services adaptés.

C'est dans ce contexte que la réflexion autour du projet associatif 2021-2026 a été menée par un groupe de salariés, adhérents et administrateurs. L'ensemble des contributeurs ont ressenti le **besoin de réaffirmer les missions** de l'association et **d'inscrire ce nouveau projet associatif dans un thème signifiant** pour tous les acteurs de l'OVPAR : **(re)tisser les liens sociaux**.

Ce projet associatif précise les priorités stratégiques à conduire sur les 5 ans à venir. Il constitue un référentiel qui vise à réaffirmer l'identité et la dynamique associative au service du lien social, à renforcer la cohérence de toutes les actions mises en œuvre et à développer la transversalité entre les différents services.

Ce projet s'adresse aux adhérents, aux salariés, aux bénévoles, aux prestataires, aux partenaires institutionnels et aux acteurs professionnels et familiaux concernés par la question du vieillissement. Il prend vie par l'engagement de tous ces acteurs autour d'un projet commun qui vise à (re)tisser les liens sociaux, essentiels au bien vivre de l'adulte âgé.

Nos priorités pour 2021-2026

Agir en faveur de l'inclusion des adultes âgés

Conformément à sa raison d'être, l'OVPAR souhaite réaffirmer son engagement en faveur des personnes âgées, quelles que soient leurs singularités, et de leurs proches aidants.

L'association s'engage ainsi à développer une approche résolument inclusive en poursuivant l'adaptation de ses actions en faveur de tous les publics. Pour cela, l'OVPAR se fixe trois priorités afin de (re)donner à chacun sa capacité de choisir et d'agir :

- **Accompagner toutes les demandes des adhérents** en proposant une offre d'animations diversifiée, multiculturelle et accessible à tous ceux qui en font la demande. Là où les adaptations ne sont pas possibles, identifier les ressources potentielles chez les partenaires pour proposer des alternatives.
- **Faciliter les liens avec les personnes qui restent chez elles** pour apporter présence, écoute et soutien. Faciliter également l'accès au numérique pour limiter l'isolement des personnes.
- **Poursuivre une démarche de prévention active** en faisant de la sensibilisation auprès des adhérents. Pour les publics plus éloignés, repérer les situations d'isolement et

travailler en réseau de façon concertée avec les autres acteurs du territoire dans un système « d'alerte-orientation ».

Développer l'accueil et la qualité des informations données aux différents publics de l'OVPAR et faciliter l'orientation

L'accueil est la première expérience vécue pour toute nouvelle personne arrivant à l'OVPAR. Cet accueil est essentiel pour la compréhension des missions de l'association, la connaissance de tous les services proposés et l'identification des interlocuteurs clés.

Pour transformer cette expérience en un moment réussi et considérer chaque personne qui prend contact comme un membre de l'association dès le premier échange, les trois grands domaines d'actions à développer sont :

- **Personnaliser le premier contact** selon les publics accueillis en veillant à la qualité de l'accueil et l'écoute **pour faciliter l'orientation des personnes.**
- **Mettre à disposition des informations claires, compréhensibles et accessibles** à tous par des outils de communication adaptés.
- **Proposer une lisibilité simple des prestations** de l'OVPAR.

Continuer à nourrir le sentiment d'appartenance et favoriser les partages

Les trois missions de l'association « accueillir, accompagner et soutenir » sont rendues possibles par les liens tissés entre les différents acteurs (bénévoles, adhérents, salariés, administrateurs, prestataires, partenaires...). C'est pourquoi le sentiment d'appartenance est un pilier à renforcer au service de l'ambition commune de l'OVPAR.

Afin de continuer à nourrir cette appartenance et de favoriser le partage au quotidien, l'association s'engage à travailler autour de quatre axes :

- **Structurer un parcours d'intégration pour chaque type d'acteur** en s'attachant à faire connaître le rôle des uns et des autres, à découvrir les différents lieux d'activité et à s'appuyer sur des référents pour faciliter l'intégration.
- **Développer les échanges internes entre les pôles** de l'association en favorisant la gestion transversale des projets et en instaurant des temps de partage réguliers tout au long de l'année.
- **Considérer l'OVPAR comme un lieu de lien social** en permettant à chacun de se retrouver dans un lieu commun pour renforcer les liens et vivre ensemble des expériences différentes.
- **Développer des moments conviviaux** permettant à tous les acteurs de se rencontrer et de parler ensemble de ce qu'entreprend l'association

Promouvoir l'OVPAR au sein du réseau partenarial pour encourager la réflexion et l'action autour des enjeux du vieillissement

Acteur historique dans ses différents domaines d'action, l'OVPAR réaffirme son champ d'expertise au sein de son réseau de partenaires pour agir en synergie sur la question du bien vieillir

L'association s'engage à poursuivre son travail dans quatre directions :

- Réaffirmer l'offre de services de l'OVPAR auprès des partenaires pour qu'ils s'en fassent le relais auprès des publics concernés.
- Identifier clairement les services des partenaires, les faire connaître auprès des adhérents, bénévoles et salariés pour être relais de leurs activités.
- Animer le réseau partenarial au sein de l'association pour mutualiser les ressources.
- Entretenir des relations de qualité avec les partenaires, partager les compétences et mutualiser les services pour agir de façon concertée sur le territoire villeurbannais et de développer des actions communes.